

réagissez

sur www.20minutes.fr

point de vue

« L'inceste, crime impuni, puisque prescriptible... »

Par **Dorothee Dussy**, membre de l'association Arevi (Action recherche et échanges entre victimes de l'inceste).

Dans leur grande majorité, nos députés ont récemment rejeté l'amendement en faveur de l'imprescriptibilité des crimes sexuels contre les enfants : une chance pour les pédophiles. Une chance aussi et surtout pour les pères, oncles, grands-pères, frères, cousins, beaux-pères, voire mères ou belles-mères, bref les parents qui agressent sexuellement un ou plusieurs des garçons ou des filles de leur famille. Ces criminels de tous horizons sociaux ne sont pas près de dormir en prison. Généralement, la pression psychologique et la menace affective qu'ils font peser sur les enfants, plus sûrement encore que la violence physique, empêchent ceux-ci de porter plainte dans le délai légal de dix ans après leur majorité. L'inceste reste crime impuni, puisque crime prescriptible...

un enfant est violé par une personne de sa propre famille, son rapport à l'autorité, au corps, aux limites, au droit, s'en trouve altéré. Ce qui est logique, puisque l'enfant reste conditionné par son modèle familial, toxique en l'occurrence. Du coup, l'inceste modifie profondément la construction de la personnalité. Pas un espace de la vie quotidienne qui ne soit épargné.

L'inceste modifie profondément la construction de la personnalité. Pas un espace de la vie quotidienne qui ne soit épargné.

S'insérer dans un milieu professionnel, avoir une vie sexuelle, avoir confiance, aimer, manger, expérimenter soi-même la possibilité d'être parent : tout est problématique et douloureux. Sans compter

l'infinie variété des conduites à risques, conscientes ou non, qui sont autant d'hypothèques supplémentaires sur l'avenir. Ainsi, pour que les victimes de l'inceste aient un espace où parler ensemble de ce qu'elles ont vécu, afin de mieux se reconstruire, l'association Arevi organise régulièrement des groupes de parole anonymes*. Pour la Journée internationale de la femme, le 8 mars, nos portes seront tout spécialement grandes ouvertes.

* Dans les locaux d'Aremedia (Association de recherche européenne pour la médecine et l'informatique interactive), 59 boulevard de Strasbourg, Paris 10^e.

Il est établi que les abuseurs imposent à leur victime un silence inhibiteur. Parmi les 10 % de la population confrontés dans leur enfance à l'abus sexuel, beaucoup, à l'âge adulte, ont enfoui dans une case opaque de leur tête le souvenir du traumatisme. Ce mécanisme de survie, qui tient jusqu'à ce qu'une situation — ou simplement une image — le fasse voler en éclats, n'empêche en rien le ravage. Quand

lâchez-vous !
Un sujet d'actualité vous inspire ? Envoyez votre texte à : reagissez@20minutes.fr
Longueur des textes : 2 300 caractères

clics d'internautes

Approuvez-vous la création d'un conseil parisien de la jeunesse ?



Nombre de votes : 3 543

Non, pas du tout. A quoi cela servira-t-il, alors que les jeunes eux-mêmes ne savent pas ce qu'ils veulent ? Thybault, 18 ans, Paris 12^e

« Pour évacuer un problème, il faut créer une commission », disait Clemenceau. N'y a-t-il pas déjà assez de « conseils » comme ça ? Paul, 55 ans, Argenteuil

Non, pas vraiment. Créer un conseil de la jeunesse, c'est considérer que les jeunes ne sont pas des citoyens comme les autres. Pourquoi pas un conseil des sexagénaires ? Hervé, 21 ans, Montigny-lès-Cormeilles

Oui, absolument. C'est une excellente démarche pour sensibiliser les jeunes à la citoyenneté. J'aurais aimé pouvoir y participer de mon temps. Céline, 29 ans, Paris 14^e

Pourquoi les « grands » devraient-ils tout gérer, et les jeunes sans cesse s'écraser ? Il est temps qu'ils soient entendus ! Vincent, 17 ans, Paris 8^e

Oui, plutôt. Il est important de leur laisser la parole. Les jeunes sont certainement les mieux placés pour trouver la solution à leurs problèmes. Céline, 27 ans, Paris 10^e

la question du jour



La Marche des femmes fera-t-elle évoluer les mentalités ?

Répondez sur www.20minutes.fr

Les résultats seront publiés demain